

# DES ACTIONS AGRICOLES POUR UNE EAU POTABLE DE QUALITÉ !



Qui et Où ?

**91 agriculteurs du bassin versant**, sur le bassin versant de la Haute Ernée qui regroupe les Communes d'Ernée, Larchamp, Saint-Denis-de-Gastines, Carelles, Lévaré, Montaudin, Saint-Berthevin-la-Tannière.



Pourquoi ?

Depuis le milieu des **années 90**, l'objectif est d'**améliorer la qualité de l'eau** pour ne pas dépasser les seuils réglementaires et réduire les traitements de l'eau potable.



Comment ?

Avec des plans d'actions afin de **sensibiliser, valoriser, découvrir** de nouvelles méthodes agricoles vertueuses pour la qualité de l'eau.

## LES EXPLOITANTS PARTICIPENT DE FAÇON VOLONTAIRE, IL N'Y A PAS D'OBLIGATION

### Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, un atout pour l'environnement

Souscrites pour une durée de cinq ans, **les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)** permettent aux agriculteurs de bénéficier d'une **aide financière** en contrepartie de l'évolution de leurs **pratiques agricoles**. En 2023 ce sont **4 agriculteurs** du bassin versant de la Haute Ernée qui se sont engagés.

Les MAEC permettent de répondre à **trois grands enjeux environnementaux** :

- ♦ **La gestion et la qualité de l'eau**, en encourageant par exemple les cultures intermédiaires pièges à nitrate, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et la protection des captages d'eau potable.
- ♦ **La préservation de la biodiversité animale et végétale**, en incitant notamment à la préservation des habitats, des milieux humides et des prairies permanentes.
- ♦ **La conservation des sols et la protection du paysage**, en encourageant la lutte contre l'érosion et en favorisant la couverture des sols en hiver.

Témoignage d'un agriculteur engagé en **MAEC Bien Être Animal** :

« Les MAEC représentent un **soutien économique** pour la mise en place d'un système qui fonctionne pour moi et qui, en même temps, répond aux **enjeux environnementaux** actuels. »

« Depuis que je suis engagé, je remets en question toutes mes **techniques habituelles** mais cette aide me permet d'aller **plus vite** dans ma démarche **d'augmentation de la surface de pâture**. »

#### Je suis agriculteur, je m'intéresse à une MAEC, que dois-je faire ?

- Prendre **connaissance des cahiers des charges** des MAEC proposées dans ma région et des rémunérations possibles sur [www.lernee.fr](http://www.lernee.fr)  
Un territoire → politiques de l'Ernée → cycle de l'eau → le bassin versant de la Haute Ernée
- **Évaluer les changements nécessaires** à envisager sur mon exploitation pour adhérer à la démarche en prenant rendez-vous avec un conseiller d'une structure partenaire (voir ci-dessous). Ce RDV est pris en charge par la CCE.

Chambre d'agriculture 53 — Bernard Layer	02 43 67 38 62
Terrena — Eric Royer	06 07 98 52 57
CER France — Robin Fouquer	02 43 08 45 30

#### Qui contacter pour obtenir plus d'informations ?

Direction Départementale des Territoires (DDT)	02 43 67 87 00
Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)	02 99 28 21 00
Communauté de Communes de l'Ernée — Hugo Chemin	02 49 66 10 03 07 48 72 17 77
Chambre d'agriculture 53 — Bernard Layer	02 43 67 38 62 06 89 93 36 23

## Qu'est-ce que l'hydraulique douce ?

L'**hydraulique douce** regroupe toutes les **techniques et aménagements** qui permettent de **gérer** dès l'amont les problématiques de **ruissellement et d'érosion**. L'objectif de ces aménagements est de **freiner les écoulements d'eau, favoriser l'infiltration et augmenter la sédimentation**, à la parcelle.

Quelques exemples d'aménagements :



Les Haies



Les Fascines



Les Mares



Les Bandes Enherbées

La Communauté de Communes de l'Ernée **agit pour la lutte contre l'érosion** et peut **vous accompagner** pour la réalisation d'aménagements.

## Les essais agronomiques réalisés par la CCE

Pour **améliorer la qualité des cours d'eau**, la Communauté de Communes de l'Ernée a décidée d'intervenir chez les **exploitants agricoles** pour leur proposer de **nouvelles actions** sur leurs **sols**.



Couverture de fumier au champ

Sur une saison totale les **pertes** d'éléments azotés **solubles** par **lessivage** et **ruissellement** peuvent aller jusqu'à 65%. L'objectif est de **limiter** ces pertes d'éléments minéraux qui sont souvent retrouvés dans les **cours d'eau** et ne seront **pas disponibles** pour les cultures. La couverture du fumier va permettre de retenir ces matières minérales et va favoriser leurs dégradations pour une assimilation des plantes plus rapides et plus efficaces.



Gestion des prairies : épandage de fumier peu composté en sortie d'hiver

L'objectif est de **favoriser le redémarrage de l'activité biologique** du sol en sortie d'hiver. Cela permet d'éviter un épandage en automne, où le risque de ruissellement est le plus élevé. Une fois épandue, le fumier **brassé et émiétté** par un **retourneur d'andain**, sera minéralisé plus vite ce qui **augmentera la pousse** de la végétation, et ne lessivera pas dans les cours d'eau. Cela permettra également **d'assurer un stock de fourrage** plus conséquent pendant les **périodes sèches**.

Ces essais sont réalisés en collaboration avec le bureau d'études **Interfaces et Gradients**.

## Actions réalisées en 2023



Rencontre technique : « Optimisation de ses couverts végétaux pour la qualité de l'eau »



Réunion d'information sur la biodiversité et la réglementation des plans d'eau



Rencontre technique : Démonstration de désherbage mécanique

## Une thématique vous intéresse ?

Pour plus de renseignements, contactez :

**Hugo CHEMIN**

Animateur Bassin Versant de la Haute Ernée

[h.chemin@lernee.fr](mailto:h.chemin@lernee.fr)

02 49 66 10 03

07 48 72 15 77



Réunion d'information le **18 janvier 2024 à 10h30** à la Communauté de Communes de l'Ernée